



Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

Numéro 34 **septembre 2023**

Éditorial



Brume le matin
de Francine Babot

Au début de l'été, le crime d'homicide volontaire d'un policier sur Nahel a mis le feu au pays. Ce n'était pas seulement une émeute, mais réellement une révolte contre la grande violence d'un État qui se caractérise comme État de droit. Or l'État de droit, ce n'est pas le droit de l'État à violenter les citoyens. C'est tout simplement la garantie d'une société démocratique où les droits et la dignité des gens sont respectés. Beaucoup de ces exclus en révolte se retrouvent emprisonnés par la justice dans des conditions déplorables où le droit n'est pas vraiment considéré au point de laisser perdurer une surpopulation carcérale.

Cette corruption de l'État de droit par le gouvernement s'observe aussi dans les situations faites aux migrants et aux demandeurs d'asile. Là, la corruption du droit international s'évalue à l'échelle européenne. La France y prend toute sa part et la loi qui se prépare sera une loi d'exclusion et non d'accueil des personnes qui veulent échapper à la terreur et à la misère. Ces personnes viennent en grande partie des anciennes colonies de la France qui gère ses relations avec celles-ci au gré de ses intérêts économiques, autrement dit, en puissance néocoloniale. Son aveuglement est à l'image de sa cécité sur la question de l'eau, denrée en danger.

Philippe PINEAU
Président

Section de Châtellerault de la LDH

Sommaire

Éditorial	p. 1
L'eau en danger	p. 1
La surpopulation carcérale	p. 2
Une révolte des exclus	p. 2
Immigration, toujours pire	p. 3
Françafrique et néocolonialisme	p. 4

L'eau en danger

Le 20 août le Convoi de l'eau s'est arrêté à Coussay-les-Bois, car la lutte pour l'eau est aussi une lutte contre l'industrie agro-alimentaire et les élevages industriels, ici la ferme-usine des 1 200 taurillons.

L'eau est un bien commun, ce qui implique un partage équitable entre tous les humains. En France où cette ressource se raréfie, on est loin de l'équité et d'une gestion prenant en compte la réalité du réchauffement climatique et la baisse du niveau des nappes phréatiques et des eaux de surfaces. On est même dans la provocation quand l'État engage les travaux de nouvelles bassines pendant le convoi de l'eau.

On connaît mal les prélèvements dans les eaux souterraines car il y a peu de points

de comptage ; et quand des bassines sont créées, le réseau d'observations des nappes et rivières n'est pas amélioré ; l'État entretient sa propre défaillance.

58 % de la consommation d'eau est due à l'irrigation agricole, 26 % pour l'eau potable et 12 % minimum pour le nucléaire, EDF pratiquant un flou dangereux. En 2021 Civaux a ainsi pompé 71,5 millions de m³, dont 26,6 millions s'évaporent. Eau consommée, eau pompée, eau évaporée, eau polluée, eau réchauffée, et beaucoup d'inconnues voulues par l'État. La lutte pour la répartition équitable de l'eau est bien une lutte globale.

Daniel TRILLON
Président d'honneur

Section de Châtellerault de la LDH

La surpopulation carcérale

Le 1^{er} juillet 2023 il y avait 74.513 personnes incarcérées en France selon les chiffres officiels du ministère de la Justice. Or la France dispose de 60.666 places dans ses établissements pénitentiaires. Cela signifie que des personnes cohabitent à trois dans une cellule de 10 m² et qu'un matelas est posé par terre. Cette surpopulation due aux comparutions immédiates qui débouchent sur l'incarcération a des conséquences directes sur leur santé mentale et physique. La promiscuité entraîne de graves problèmes de violence compromettant la réinsertion des détenus et génère des risques de récidive à la sortie de prison.

En théorie l'incarcération doit permettre la réinsertion. Mais les conditions de

détention actuelle sont déplorables. Les surveillants doivent gérer 120 détenus au lieu de 50 selon la norme. Il y a un manque de personnels pour accompagner les détenus aux activités sportives et culturelles. Le travail est limité : seuls 28% travaillent alors que beaucoup sont demandeurs. Le taux d'illettrisme est élevé (environ 17 %) mais tous ne peuvent accéder aux cours. Les prisons ne remplissent pas leur rôle de réinsertion, elles créent au contraire de la récidive. Il faudrait favoriser les peines alternatives. Un détenu, par jour, coûte 110 €. Pour quel résultat ?

Lise BEAUBEAU

Section de Châtellerauld de la LDH

Hélas ! combien de temps faudra-t-il vous redire
À vous tous, que c'était à vous de les conduire
Qu'il fallait leur donner leur part de la cité
Que votre aveuglement produit leur cécité
D'une tutelle avare on recueille les suites
Et le mal qu'ils vous font, c'est vous qui le leur fîtes
Vous ne les avez pas guidés, pris par la main
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe
Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte
C'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité

À ceux qu'on foule aux pieds
Victor Hugo, 1871

Une révolte des exclus

Il y a quelque chose de désespérant dans le constat que les vers de Victor Hugo, composés il y a 150 ans, gardent toute leur actualité. Aux mêmes maux, les mêmes effets ; au même rejet social, économique et culturel, la même révolte viscérale des exclus.

Quatre nuits d'émeutes à la suite de la mort de Nahel, jeune homme de 17 ans abattu à bout portant par un policier pour un refus d'obtempérer le 27 juin à Nanterre. D'émeutes, tout simplement ? « Lorsque le même genre de scène se passe à l'étranger, on parle d'insurrection ou de révolte mais au pays dit des droits de l'homme, on n'a pas le droit de parler de ces choses-là » (un insurgé cité par Médiapart).

En effet, l'essence de ce mouvement contestataire ne peut être interprétée que comme une révolte populaire face à la mort d'un jeune qui symbolise la marginalisation d'une partie de la po-

pulation. Elle est nourrie d'un ressentiment profond adossé à l'idée d'un traitement injuste à leur égard, fondé sur des critères essentiellement ethniques et confessionnels. Elle est le fruit trop mûr d'une discrimination quasi institutionnalisée, réelle expression délictuelle qui ne devrait pas avoir sa place dans un État de droit, forme juridico-politique garantissant le caractère démocratique de la société.

Mais la société capitaliste a créé et entretenu de véritables ghettos dans les agglomérations du pays. Elle a laissé s'y développer un climat de violence par la déscolarisation et l'exclusion professionnelle, comme par l'action des forces de l'ordre qui y effectuent des contrôles répétés, opérés par des agents dont le comportement relève souvent plus d'une bande adverse que d'une mission de service public.

Faut-il alors s'étonner de que ce concen-

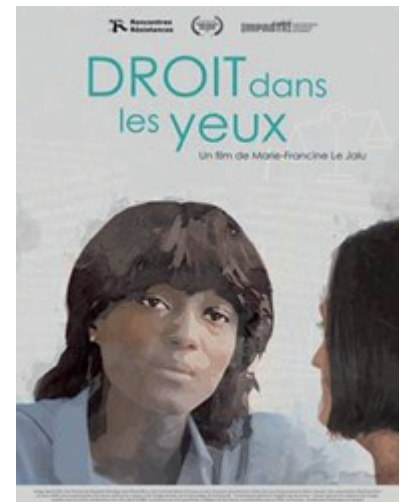
Droit dans les yeux

La section LDH présente le film
« Droit dans les yeux »

lundi 20 novembre à 20h 30
aux 400 Coups

en présence de la réalisatrice
Marie-Francine Le Jalu

Le film documentaire raconte la justice loin des prétoires, le droit au quotidien, à travers les entretiens des jeunes étudiants de l'Université Paris VIII Saint-Denis animateurs de « La clinique Juridique » qui accueillent des justiciables en quête de conseils. Où les échanges contribuent à redonner confiance aux personnes et du coup à faire vivre la démocratie à travers l'exercice concret des droits fondamentaux.



tré d'agressivité aboutisse à une révolte ? On peut, certes, regretter le fait que ce sont parfois justement des structures destinées à compenser cette exclusion (écoles, bibliothèques, etc.) qui ont été visées. Certains pourraient souhaiter que tous les protestataires se soient exprimés par des manifestations policées (avec, malgré tout, le risque maintenant répandu de répression violente). Mais les révoltes populaires aiguisées par des décennies d'injustices n'ont jamais été pacifiques et raisonnées. C'est même ce qui les caractérisent. Ces folies contre la société, contre soi-même, ces façons de s'enflammer, de brûler son propre environnement – beau comme une prison qui brûle, hurlait-t-on jadis – sont aussi des voies singulières pour tenter de mettre à bas l'injustice

Michel PHILIPPE

Section de Châtellerauld de la LDH

Immigration, toujours pire

C'est dans une atmosphère délétère que s'annonce le futur débat sur la loi immigration du ministre de l'Intérieur. Reportée à plusieurs reprises pour que le gouvernement et la droite discutent ensemble, on n'en connaît pas encore les grandes lignes mais on sait déjà qu'elle aggravera encore et encore l'accueil (sic) et la vie en France des étrangers.

Les naufrages en Méditerranée ne font plus la Une des journaux, ceux dans la Manche provoquent un peu de discussion et les politiques parlent aussitôt de renforcer la lutte contre les passeurs. Mais les passeurs sont la conséquence de la politique du gouvernement et de l'Europe qui renforçant la répression rendent les passages plus dangereux et donc plus chers.

L'externalisation menée par l'UE ne résout et ne résoudra rien. En agissant ainsi on accroît les dangers pour les migrants et la fortune des passeurs. Mais, pense-t-on, on invisibilise les migrants, maintenus loin de nos frontières. Les pays européens délocalisent et transfèrent le contrôle migratoire à des pays sous-traitants comme

le Maroc ou la Turquie. Ils privatisent les demandes de visas, la sécurité dans les camps, bafouant en toute impunité les droits des migrants... loin de nos yeux.

C'est dans ce contexte de surenchère nationale et européenne sur la politique migratoire, que Darmanin propose une loi pour se positionner en vue de la présidentielle de 2027 comme le meilleur à droite sur la sécurité et la chasse aux migrants. Le projet vise à rendre plus difficile la délivrance de la carte pluriannuelle, réduit les protections contre l'éloignement, multiplie les délais de recours, un mois ou 48 heures, ou 72 heures ou 7 jours, il ne faudra pas se tromper ! Toutes les audiences pour les étrangers en CRA ou en zone d'attente seront délocalisées dans des salles à proximité du lieu de rétention, donc en général loin des villes et avec peu, voire pas de public.

Pour les procédures d'asile, les délais de recours sont réduits et le juge unique devient la règle dans le but de juger plus vite et plus de monde. Le Sénat quant à lui en rajoute et propose de durcir les conditions du regroupement familial, de

renforcer le contrôle de l'immigration étudiante, de supprimer l'acquisition de plein droit de la nationalité française pour les enfants nés en France, de réserver l'aide médicale uniquement pour les urgences. Le débat à l'Assemblée nationale, relayé par les médias, risque surtout d'être un dévouloir xénophobe, absurde et haineux.

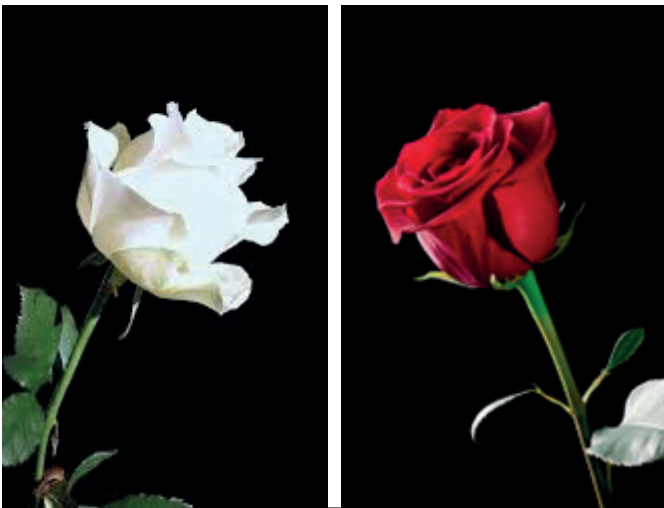
Daniel TRILLON

Président d'honneur

Section de Châtelleraut de la LDH

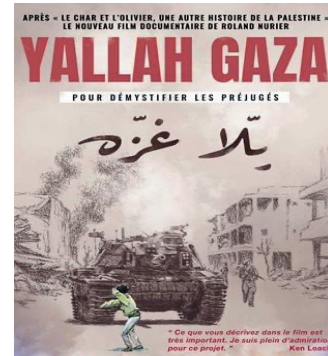
DÉFENDRE LES DROITS
TOUS LES DROITS PARTOUT POUR TOUS

Les roses de la résistance



Ils sont toujours là, les thuriféraires du fascisme et du post fascisme, attendant presque en silence « le bon moment » où la prise de pouvoir sera à portée de main. Déjà les médias envisagent l'arrivée de Le Pen à la Présidence de la République en 2027 comme un événement inéluctable. Cette projection hasardeuse ne doit pas plonger les amants de la liberté et de l'égalité dans l'effroi, mais bien plutôt les convaincre qu'un mouvement social et politique libérateur passe par la résistance à toutes formes de discrimination, de ségrégation, de racisme, d'antisémitisme, de haine, qui sont les fonds de commerce de la nébuleuse extrême droite.

Deux événements Palestine



Samedi 25 novembre à 20h 30 aux 400 Coups

le Collectif Palestine 86 présente
le film de Roland Nurier *Yallah Gaza*

**Vendredi 1^{er} décembre à 20h 30
à la Maison pour Tous**

22^e Soirée de solidarité avec le peuple palestinien

organisée par la section de Châtelleraut de la LDH



Lecture de poètes palestiniens



Conférence-débat

« **En Palestine, un peuple oublié ?** »

par Philippe Pineau et Daniel Trillon



Dégustation de gâteaux et thé à la menthe

Françafrique et néocolonialisme

Les réactions officielles, les traitements médiatiques sur les événements récents en Afrique, que ce soit au Mali, en Centrafrique, au Niger, au Gabon ou au Tchad, nous rappellent que la politique française vis à vis de ses ex-colonies d'Afrique noire n'a pas changé : encore et toujours Françafrique et néocolonialisme.

C'est cette attitude faite d'arrogance et de mépris qui nourrit les mouvements anti-français d'une grande partie de la population et notamment de la jeunesse, comme le soutien systématique de la France à des élites politiques corrompues qui pillent leur pays depuis des années – 50 ans pour la famille Bongo – et maintiennent un régime d'apparence démocratique, mais en fait dictatorial. Ce ressentiment est exploité par les juntes pour asseoir leurs coups d'État en commençant par dénoncer les accords militaires et demander le départ des soldats français.

Les réactions face au coup d'État au Niger sont symptomatiques ; la France demande tout de suite le respect des institutions, le rétablissement du président « démocratiquement élu », enchaîne avec la menace pour « protéger ses intérêts » et annonce le blocage de toutes les aides. La CEDA, qui comme l'on sait n'est constitué que de chefs d'État élus démocratiquement et respectant les droits de l'Homme, menace aussi et décrète un blocus du pays qui aggravera la misère de la population.

Ces déclarations sont à géométrie variable, car lorsque Idriss Déby, dictateur tchadien particulièrement violent est tué, Emmanuel Macron accourt, et il sera le seul chef d'État à agir ainsi, pour adouber le fils Mahatmat Idriss Déby. Les intérêts de la France priment sur le rétablissement de la démocratie. Ces intérêts économiques s'appuient sur des bases militaires encore nombreuses,

au Gabon, au Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Tchad. Ainsi au Niger Orano, ex-Areva, exploite toujours des mines d'uranium ; au Gabon la Comelog contrôle le manganèse et TotalEnergies s'occupe de gisements pétroliers.

Cette présence française militaire et économique, ce soutien à des régimes politiques corrompus autoritaires, à des dynasties d'autocrates, exacerbe le rejet de la France. Dans des pays sans espoir politique, où les oppositions sont systématiquement réprimées, les coups d'État apparaissent à la population comme le seul moyen de se débarrasser de dirigeants détestés. Il est temps pour la France de clore le chapitre de la Françafrique pour mener une politique étrangère débarrassée de ses scories coloniales.

Daniel TRILLON

Président d'honneur

Section de Châtelleraut de la LDH

CHÂTELLERAUT
LIBERTÉS

*Bulletin de la section
de Châtelleraut
de la Ligue des droits de l'Homme*

Maison pour tous
10 rue du Nouveau-Brunswick
86100 Châtelleraut
Téléphone : 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org

*Directeur de la publication et
conception* : Philippe PINEAU

Réalisation :
FABRY Armelle - Caramel Design
Téléphone : 06 16 67 39 99

La missive honteuse

La missive honteuse du ministère des Affaires étrangères envoyée aux DRAC concernant les invitations de tout ressortissant du Mali, du Niger et du Burkina Faso, et donc, les artistes et intellectuels de ces pays, en dit long sur l'État de la France face à ses ex-colonies. En manière de réponse, nous avons l'honneur de donner à lire ces deux poèmes de Pacéré Titinga, poète burkinabé, Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 1982.

Je suis triste

Je suis triste,
Je suis né dans la tristesse,
Ne m'en demandez pas trop !

Une carte postale

Tu m'enverras une carte postale
De la douceur des eaux,
De la chaleur des lumières !



Haïku de l'automne

Des noix des amandes
Dans les yeux de l'écureuil
Confiance animale

Sunsiaré Wallada

Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don... contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtelleraut est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi <http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

